

Le 25 septembre 2014

APRES L'ABANDON DE TRANSAVIA EUROPE NON AU DEVELOPPEMENT DE TRANSAVIA FRANCE

De Juniac a aujourd'hui officiellement annoncé l'abandon du projet de création de Transavia Europe. Ce projet avait pour but de délocaliser les activités et emplois d'Air France vers des filiales dans des pays pratiquant le moins disant social. Le retrait de ce projet est une première victoire pour tous les salariés d'Air France. Il marque un premier coup d'arrêt à la destruction programmée de nos emplois.

Une première victoire mais les problèmes demeurent

L'abandon du projet de Transavia Europe s'accompagne de la volonté de la direction de développer Transavia France. Pour les personnels la problématique liée au transfert d'activité reste la même. Des transferts de ligne vers Transavia France signifient également des activités de maintenance, d'assistance en piste, de passage, transférées vers Transavia, qui elle-même les sous-traitera. **Que deviendront les emplois des agents en escale, de la maintenance, du commercial une fois l'ensemble du point à point court et moyen-courrier transféré vers HOP! où Transavia ?**

Pour les PNC ces transferts signifient des embauches aux conditions Transavia, c'est-à-dire à des conditions de rémunération dégradées et avec un temps de travail mensuel supérieur.

Tous les personnels, au sol ou navigants, sont donc directement concernés. Les pilotes se sont mobilisés pour refuser un contrat de travail « low cost ». Les autres catégories de personnels, eux non plus ne doivent pas l'accepter !

La direction d'AF/KLM veut faire de la croissance via des filiales en dégradant les conditions de travail et de rémunération. Le rêve de la direction est de conserver une entreprise Air France vidée de ces salariés pour n'en conserver que la marque. **Pour SUD Aérien la croissance du groupe doit se faire aux conditions sociales d'Air France.**

Les salariés d'Air France ont déjà subi les effets néfastes de Transform 2015. La direction se félicite que ce plan ait rapporté 1 milliards d'euros. Mais loin d'appliquer les « clauses de retour à bonne fortune » elle souhaite investir 1 milliard dans Transavia. **Il y a les moyens de revenir sur les acquis bradés avec Transform 2015.**

SUD Aérien demande l'arrêt de plan Perform 2020.

SUD Aérien demande la mise en place d'un statut unique pour tous les salarié-e-s de l'aérien.

SUD Aérien demande l'arrêt des externalisations, suppressions de postes et sous-traitance d'activités.

SUD Aérien demande le rattrapage des pertes de salaires, et la restitution des acquis confisqués par Transform 2015.

Bureau National Air France.

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr